Conseil d'établissement 2018-2019

Date:

Lundi 3 décembre 2018

Heure:

19 h

Endroit:

École Desbiens de Saint-Arsène

Présents : Sophie Gagnon, Marie-Josée D'Amours, Valérie Beaulieu, Sylvie Bouchard, Yves Ouellet, Jessica Fortier, Mélanie Marquis, Angélique Lainey, Cynthia Parent

ET DESBIENS

Bonne(s) nouvelle(s): Nous avons vraiment de super milieux. Nos activités de financement ont été une fois de plus une réussite grâce aux parents de nos élèves qui participent en grand nombre, ce qui fait que nous pouvons leur offrir plusieurs sorties éducatives sans charger de frais aux parents depuis plus de 15 ans.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
Accueil	M. Yves Ouellet, directeur, souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Vérification s'il y a quorum.	
	La séance du conseil d'établissement peut ainsi être légalement tenue.	
Adoption de l'ordre du jour	Les membres ont reçu l'ordre du jour avant la réunion, mais nous lisons ensemble les trois points qui ont été ajouté la journée-même.	
	IL EST PROPOSÉ PAR Mme Valérie Beaulieu QUE l'ordre du jour soit adopté, mais qu'on ajoute le point : Comité de parents.	
	La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2018-12-001]	
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 22 octobre 2018	Il n'y a pas de lecture du procès-verbal, car tous l'ont reçu avant la réunion.	Mme Angélique fera les corrections.
	IL EST PROPOSÉ PAR Mme Jessica Fortier QUE le procès-verbal du 22 octobre 2018 soit adopté avec quelques petite corrections.	
	La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2018-12-002]	
3. Feuilles des dépenses (kilométrage et gardiennage)	Mme Angélique fait circuler les feuilles de dépenses.	

	SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
4.	Le rôle du comité EHDAA de nos écoles	M. Yves explique aux membres ce que veut dire EHDAA (Élèves Handicapés ou en Difficulté d'Adaptation ou d'Apprentissage). Il mentionne également que la direction et les orthopédagogues se rencontrent pour discuter ensemble des élèves qui ont des besoins particuliers. Ceci nous permet d'analyser les situations et d'ajuster les services.	
5.	Retour sur la parade de Noël et nos moyens de financement	M. Yves mentionne aux membres que nous avons pris une sage décision d'annuler notre présence à la parade. Ceux-ci appuient la décision et sont contents que leurs enfants n'aient pas participé puisque c'était dangereux. Les membres nous informent qu'ils trouvent super que nous ayons partagé l'information comme quoi nous ne participerons pas à la parade sur notre page Facebook. De cette manière, ils sont informés rapidement.	
6.	Sortie culturelle	M. Yves informe les membres des sorties qui sont prévues pour chacun des niveaux.	
=		Maternelles et 1 ^{re} -2 ^e années : Spectacle <i>La vie rêvée d'Henri Godon</i> , le mardi 2 avril prochain au Centre Culturel Berger	
		3 ^e -4 ^e années : Spectacle <i>La librairie</i> , le mardi 26 mars prochain au Centre Culturel Berger.	
		5°-6° années : Le vendredi 7 décembre prochain, activité <i>QUÉBEC</i> , <i>SOUS LE DRAPEAU BRITANNIQUE</i> dans le Vieux-Québec + Cirque du Soleil en soirée, considéré comme leur voyage de fin d'année.	
		À noter que les coûts des activités sont financés par les financements de l'école et par les nouvelles mesures du Ministère.	
7.	Critères de sélection d'une direction	M. Yves explique aux membres le document <i>Les compétences professionnelles requises pour la gestion d'un établissement d'enseignement.</i> Ce qu'il faut comprendre, c'est que la direction doit toujours avoir en tête la réussite des élèves.	Mme Angélique fera suivre la résolution avant les Fêtes.
		Nous remplissons tous ensemble le petit questionnaire.	
		Une résolution est adoptée et sera acheminée au responsable du dossier à la Commission scolaire.	

h

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
8. Mesures budgétaires 2018- 2019	M. Yves montre aux membres le tableau <i>Mesures dédiées, protégées et décentralisées</i> . Celui-ci explique les budgets que nous avons reçu pour chaque mesure et pourquoi nous avons des écarts.	La direction acheminera la résolution au responsable du dossier à la Commission scolaire et complètera le formulaire Collecte Info sur le site du Ministère de
	M. Yves demande aux membres s'ils sont d'accord que le montant de 1 063 \$ de la mesure 15024 (Aide aux parents) soit utilisé pour les enfants. Les membres sont d'accord.	l'Éducation.
	IL EST PROPOSÉ PAR Mme Jessica Fortier	
	QUE le tableau <i>Mesures dédiées, protégées et décentralisées</i> soit adopté.	
	La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2018-12-003]	
9. Éducation à la sexualité (janvier 2019)	M. Yves présente aux membres le tableau synthèse et les informe qu'à partir de janvier 2019, nos élèves auront droit à l'éducation à la sexualité. Nous distribuerons une feuille synthèse qui explique aux parents de chaque niveau les thèmes et contenus de ce que leur enfant apprendra en janvier 2019.	
	Mme Marie-Josée mentionne qu'il n'y a aucune inquiétude à avoir. Les sujets principaux qui seront abordés sont principalement les relations sociales, les émotions, le développement du corps, etc. Les sujets les plus « chauds » seront abordés au secondaire.	
10. Plan de lutte	Mme Marie-Josée explique que le document comporte maintenant qu'une seule page recto/verso, au lieu d'une dizaine de pages, comme avant. Ceci est une bonne chose, car nous sommes persuadés que plus de gens seront tentés de le lire. Elle mentionne que le document est axé sur notre force, notre matrice du comportement. Mme Marie-Josée informe également les membres que lorsqu'un enfant reçoit une fiche de réflexion, cela ne veut pas nécessairement dire qu'il a eu un comportement négatif, c'est pour informer les parents de la valeur que leur enfant a à améliorer. Les 2 écoles n'utilisent pas la même méthode, mais nous rejoignons la même cible au final. C'est-à-dire un environnement bienveillant où l'enfant peut s'épanouir.	Le plan de lutte sera déposé sur le site Internet de l'école dans le document Reddition de comptes.
11. Enquête québécoise maternelle	M. Yves informe les membres que les enseignantes de maternelle avaient un sondage à remplir. Les résultats du sondage sont très positifs. Sur 5 questions, nous en avons 4 au-dessus de la moyenne du Québec et de notre commission scolaire.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
12. Photos scolaires – dates (septembre 2019)	M. Yves demande si nous sommes en accord pour continuer avec la photographe Mme Cynthia Panos et que les photos scolaires soient dans la même semaine en 2019-2020 qu'en 2018-2019. Cependant, nous n'utiliserons pas de fond, la classe serait le décor. Ceci aura l'air plus naturel et fera changement de la photo « traditionnelle ».	Mme Angélique réservera les dates auprès de la photographe.
	IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sylvie Bouchard	
	QUE nous continuons avec Mme Cynthia Panos pour les photos scolaires l'an prochain.	
	La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2018-12-004]	
13. Dérangements pédagogiques *Fêtes de Noël et heures de la fin des classes *Journée blanche	M. Yves nous explique que M. Déry, le nouveau directeur général, souhaite le respect du 180 jours de classe pour l'ensemble des élèves de la commission scolaire. L'année 2018-2019 en sera une de transition pour atteindre cette obligation en 2019-2020. M. Yves demande aux membres s'ils sont en accord qu'il rencontre M. Déry pour valider nos pratiques et planifier cette transition.	
	Pour Cacouna, les journées blanches prévues sont les 25 et 27 février au Chalet des Sports de Notre-Dame-du-Portage. Pour Saint-Arsène, le 28 février à Cabano pour les maternelles, 1 ^{re} et 2 ^e années	
14. Planification des dépenses du budget du C.É.	et au Chalet de Sports de Notre-Dame-du-Portage pour les 3e-4e-5e-6e années. M. Yves nous informe que nous avons une marge de 250 \$ dans notre budget du conseil d'établissement. Les membres trouveront des idées de ce que l'on pourrait faire avec cet argent pour améliorer le fonctionnement du conseil d'établissement.	
15. Retour sur les rencontres de parents et bulletins des 15 et 16 novembre derniers	M. Yves nous informe que nous avons un taux de participation des parents de 97 % pour les rencontres de parents et bulletins des 15 et 16 novembre derniers. Pour Saint-Arsène, 54 % des parents ont été rencontrés dans la journée, et 46 % en soirée. Pour Cacouna, 45 % des parents ont été rencontrés dans la journée, et 55 % en soirée. Nous pouvons conclure que la formule proposée répond aux besoins de nos communautés.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
16. Parascolaire/Bilan	À l'automne 2018, trois activités parascolaires ont été offertes pour les 2 écoles. À Cacouna, c'est le djembé, le bricolage et l'anglais. À Saint-Arsène, c'est la Zumba, le soccer et le hip-hop. Après les Fêtes, nous aimerions avoir du parascolaire soccer à Cacouna. À noter que le djembé sera offert aux 2 écoles au retour des vacances de Noël.	
17. Billets Fondation louperivienne (janvier)	On achète deux billets comme à chaque année et on les fait tirer parmi les membres du conseil.	La direction procèdera à l'achat des billets avant la prochaine rencontre.
	IL EST PROPOSÉ PAR Mme Valérie Beaulieu	
	QUE nous achetions deux billets comme à chaque année.	
	La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2018-12-005]	
18. Force 4	Cette année, les élèves de Cacouna bougent 50 minutes par jour, mais ils devront bouger 1 h par jour à compter de l'an prochain. Les élèves de Saint-Arsène auront aussi droit de bouger comme ceux de Cacouna en 2019-2020.	
	M. Yves nous informe que nous avons un budget de 5 000 \$ pour Force 4. Cette année, nous n'aurons pas de rassemblement. L'argent servira à payer une ressource afin d'accompagner les titulaires dans la mise en place de la pédagogie active.	
19. Questions de l'assemblée	Aucune.	
20. Comité de parents	Mme Valérie Beaulieu nous informe qu'à la dernière réunion du Comité de parents, ils ont discuté des journées de tempête et des frais de gardiennage. Nous pouvons maintenant utiliser n'importe quel document, en autant que nous soyons en mesure de justifier la dépense.	Nous nous assurerons de placer le point Comité de parents sur les prochains ordres du jour.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
21. Levée de l'assemblée		
,	IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Josée D'Amours	
	QUE l'assemblée soit levée à 21 h.	
	La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2018-12-006]	

Cynthea Faceux Cynthia Parent, présidente

Yves Quelle, directeur